



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES CONSEILLERS PRINCIPAUX
D'ÉDUCATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

Concours : **EXTERNE**

SESSION 2022

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°1

Culture disciplinaire

(Coefficient : 2 – Durée : 5 heures)

Matériel(s) et documents(s) autorisé(s) :

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Ce sujet comporte 2 pages y compris celle-ci.

Vérifiez que l'exemplaire qui vous a été remis est complet. Si ce n'est pas le cas, signalez-le aussitôt.

SUJET :

« L'inclusion est comme l'autonomie, une « valeur éducative » qui correspond à un idéal qu'il faut avoir à l'esprit et vers lequel on tend, tout en sachant que l'on ne pourra jamais l'atteindre complètement. On ne peut que s'en approcher, ce qui est déjà beaucoup ». Christine Philip, Septembre 2013.

Vous développerez de manière structurée ce que vous inspire cette citation.

Quels dispositifs et quels partenaires l'établissement d'enseignement agricole peut-il mobiliser aux fins de mettre en œuvre l'inclusion des publics en formation. En quoi le conseiller principal d'éducation y contribue ?

Vous vous appuyerez sur des références théoriques dans le champ des sciences humaines pour étayer un propos structuré.